

Règlement intérieur

Gîte la ferme du Breil

Voici la liste des points importants, pour la qualité de votre séjour et notre plaisir à être vos hôtes, dans une relation respectueuse et sereine :

- Les animaux sont acceptés : les chiens doivent rester dans le jardin fermé ou tenus en laisse pour éviter d'effrayer les animaux de la ferme. A l'intérieur, merci de veiller à ce qu'ils ne rentrent pas dans les chambres et ne causent pas de dégâts.
- L'accès aux bâtiments de la ferme et aux animaux ne peut se faire qu'avec le propriétaire, qui vous les fera découvrir avec plaisir.
- Le gîte est non fumeur. Des cendriers sont à votre disposition pour y déposer les mégots si vous fumez dans le jardin ou sur la terrasse.
- Les produits de nettoyage à utiliser, doivent respecter les plantes de la phytoépuration.
- Nous vous invitons à veillez à la consommation d'eau et d'électricité et à trier vos déchets.
- A votre départ la vaisselle doit être faite et rangée, et les lieux dans un état de propreté correct.
- Le parking devant la terrasse est destiné au gîte.
- Pensez à fermer les portes, les velux, les fenêtres lorsque vous quittez la maison pendant la journée.
- Nous attirons votre attention sur l'utilisation responsable du barbecue, particulièrement en période de sécheresse. Pour information : le charbon et la graisse tâchent la pierre naturelle de la terrasse.

M. ou Mme reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de la ferme du Breil et en accepte les conditions.

Le _____ à _____

Signature